

Protéger la Jeunesse Contre la Narco-Criminalité

Comité national de vote hors partis

Les co-présidents



Responsable des co-présidents
Claudi Gentilesca
JPDC/PDC/AG, Wettingen



Co-présidente
Christa Markwalder Bär conseillère nationale
Jeunes radicaux/radicaux/BE, Berthoud



Co-président
Geri Müller, conseiller national
Verts/AG, Baden



Co-présidente
Ursula Wyss, conseillère nationale
PS/BE, Berne

Case postale 3156
5430 Wettingen
056 426 98 14

CCP 60-378796-3

© Ch. Mogicato • Multimedia-Design • CH-5643 Sins

Protéger la Jeunesse Contre la Narco-Criminalité

Le comité réunit des médecins, des psychologues, des personnalités éminentes, des artistes et des politiciens, indépendamment de leur appartenance à un parti, ainsi que des personnes physiques et juridiques qui s'investissent pour une politique courageuse et objective.

Protéger
la Jeunesse

Contre la
Narco-Criminalité

Comité national de vote hors partis

Case postale 3156
5430 Wettingen
056 426 98 14

CCP 60-378796-3

Des interdictions sans effet

Plus de 35.000 dénonciations et procédures judiciaires chaque année, la plupart pour des quantités négligeables, ne détournent pas seulement la police et la justice de leur lutte contre la vraie criminalité, mais occasionnent en plus des frais administratifs qui s'élèvent à plusieurs millions de francs. Il faut que ce gaspillage contre-productif de fonds publics, imposé par une interdiction qui demeure sans effet, cesse et laisse place à la prévention, la protection de la jeunesse et à une information objective qui vise l'utilisation raisonnable des drogues.

Dans un contexte illégal, la production, le commerce et la consommation de chanvre stupéfiant sont incontrôlables !

Les statistiques de l'UE et de l'OFS (Office Fédéral de la Santé) démontrent clairement que la répression, la prévention et les sanctions n'ont pas d'effet. Aux Pays-Bas, les jeunes de 15 à 16 ans consomment nettement moins de joints qu'en Suède, pays répressif en matière de drogues.

L'interdiction du chanvre est non seulement inefficace, mais aussi contre-productive, car elle empêche une prévention efficace et une protection active de la jeunesse.

Les consommateurs de produits de chanvre, qui savent que le chanvre est moins dangereux que le l'alcool ou les médicaments, ne ressentent donc pas leur activité comme illégale.

Aucune loi n'est enfreinte aussi souvent sans le moindre sentiment de culpabilité que celle de fumer un joint.

Médecine et recherche

Le cannabis est l'une des plantes médicinales les plus anciennes de l'humanité. Dans le passé, pour des raisons de propagande, ses dangers pour la santé ont été démesurément exagérés, tandis que l'importance de ses propriétés curatives a été systématiquement minimisée. Cependant, pendant les deux dernières décennies, les qualités médicales uniques du chanvre ont été redécouvertes.

Tant pour diminuer les spasmes chez les personnes souffrant de sclérose en plaques, que pour stopper les nausées chez les patients atteints du cancer, ou pour stimuler l'appétit des malades du sida, le chanvre est le remède de choix pour beaucoup de patients qui souffrent de maladies graves. Il est inconcevable que des patients doivent se tourner vers le marché noir pour obtenir leurs remèdes.

De plus en plus d'études scientifiques prouvent que cette plante médicinale très ancienne se révèle être d'égale valeur et parfois même supérieure aux médicaments modernes, et ceci pour de nombreuses applications.

Ainsi, durant ces dernières années, même aux Etats-Unis, mère patrie de la prohibition, quelques états ont libéralisé la consommation et la production à des fins médicales. La culture et la production de chanvre médicinal ayant une teneur stable en substances actives est absolument nécessaire, afin qu'un dosage précis puisse être garanti.

Dans la situation actuelle, il est impossible pour les patients de se procurer une qualité constante, sauf s'ils achètent de grandes quantités, ce qui les expose à des sanctions plus lourdes. Il est inhumain d'entraver de grands malades de cette façon.

L'interdiction du chanvre prive les patients de ses applications médicales.



Utilité du chanvre et soutien des agriculteurs

Le chanvre a été redécouvert comme matière première universelle d'origine végétale. Comme toutes les innovations écologiques, les produits de chanvre souffrent du manque de promotion. A court terme, les produits pétrochimiques conventionnels sont moins chers, mais leurs dégâts écologiques à long terme ne sont pas pris en compte.

Le chanvre est une matière première renouvelable, économique et écologique.

Un marché réglementé des fleurs de chanvre permet à l'agriculture suisse d'ouvrir de nouveaux marchés et débouchés pour les nombreux produits à base de chanvre. La plante de chanvre peut être utilisée dans son intégralité !

Le débat émotionnel empêche l'utilisation écologique du chanvre.

Le chanvre peut être utilisé presque entièrement, de sa sommité aux racines.

Les fleurs

Médecine, huile essentielle, stimulant

Les feuilles

Tisanes, produits thérapeutiques

Les graines

Huile alimentaire exquise, farine, cosmétique, fourrage, peintures et laques

Les fibres

Papier, textiles résistants, cordes, toile, panneaux de particules pressés, isolation

La chènevotte

Matériaux d'isolation, panneaux en matériau composite, litière pour chats

Les racines

Pommades, teintures

La biomasse

Méthane, méthanol, carburants

L'interdiction du chanvre favorise la criminalité

L'actuel retour à la répression démontre clairement l'effet paradoxal de la politique tolérance zéro : la réapparition d'éléments criminels dans le commerce du chanvre.

Des propriétaires de magasins sont menacés et extorqués. Ils ne peuvent pas faire appel à la police sans craindre une dénonciation pour infraction à la Lstup en vigueur.

La fermeture des magasins de chanvre à Lucerne en mars et avril 2004 illustre les conséquences de cette nouvelle répression. Les prix de vente sur le marché noir, rapidement rétabli dans l'espace public, ont triplé.

Une fois de plus, le déplacement du tourisme de la drogue dans d'autres cantons est une réalité !

Autant les interdits concernant le chanvre se révèlent contre-productifs pour une prévention efficace, autant ils favorisent l'émergence de structures criminelles et l'apparition du marché noir.

Outre la promotion de la criminalité organisée, ces interdictions représentent un danger particulier en ce qui concerne le chanvre : à cause de son interdiction, le cannabis est placé au même niveau que des substances bien plus dangereuses. Si la théorie présentant le chanvre comme une « drogue d'escalade » est réfutée depuis longtemps par la science, l'accès à des drogues plus dures est tout simplement provoqué par la situation quotidienne sur le marché noir. Là où l'on peut se procurer du chanvre dans la rue, l'héroïne et ses semblables ne sont pas loin.

Protection de la jeunesse et sécurité

Chaque jour, des centaines de milliers d'individus sont exposés à la rapacité des trafiquants du marché noir.

Sans réglementation, la jeunesse restera exposée aux structures criminelles.

Une prévention liée à des méthodes autoritaires est vouée à l'échec. Une prévention efficace doit résulter d'un esprit de dialogue et de tolérance. Depuis toujours, les interdits et tabous d'une société ont fait l'objet de révolte chez la jeunesse. Les statistiques néerlandaises des dernières décennies mettent en évidence que la libéralisation pour les adultes, et une information objective sur les effets et les dangers de la consommation mènent à la réduction de celle-ci chez les jeunes. La raison en est claire : il y a démythification des cultes et des mythes qui entourent le cannabis interdit. Les avertissements concernant l'abus deviennent plus crédibles.

Seule la vente réglementée garantit une protection efficace contre les dangers que le marché noir représente pour la santé des consommatrices et consommateurs. Des produits de qualité, ainsi qu'une distribution aux adultes soumise à des contrôles, minimisent non seulement les dangers causés par des produits impurs, mais auront aussi l'effet de tarir les ressources vitales du marché noir.



La police, la justice et les procureurs seront déchargés

A une époque où la police et la justice doivent en premier lieu garantir la sécurité de notre environnement, il est insensé que les forces de l'ordre s'occupent de chasser les « criminels du chanvre » et de payer les pots cassés d'une politique d'interdiction inefficace. Comme effet secondaire, la Confédération et les cantons contraints de réduire leurs dépenses en profiteront.

L'abrogation des interdictions décharge l'exécutif et les tribunaux, et soulage par conséquent considérablement les finances publiques.

Les recettes fiscales supplémentaires, découlant d'une vente réglementée, ne sont même pas prises en compte. Par la suite, celles-ci ne devraient être utilisées que dans des buts ayant trait à la promotion de la prévention, à la protection de la jeunesse et des consommateurs, ainsi qu'à la promotion de la ressource naturelle que représente le chanvre.

En plus des recettes fiscales supplémentaires et du soulagement des caisses publiques, des milliers de nouveaux emplois seraient créés et un nouveau créneau lucratif serait offert aux agriculteurs.

L'interdiction globale force l'état à disperser ses forces et ouvre la voie à l'arbitraire



**Protéger
la Jeunesse**



**Contre la
Narco-Criminalité**

**Case postale 3156
5430 Wettingen
056/ 426 98 14**

Compte – CP 60-378796-3

Comité national de vote hors partis

Le comité national de vote hors partis Protéger la Jeunesse Contre la Narco-Criminalité soutient cette initiative populaire pour la régulation du marché du chanvre et mènera la campagne. Le renvoi par le Conseil National de la nouvelle Loi Fédérale sur les stupéfiants entraîne des conséquences dramatiques pour toute la population. Par conséquent, il est urgent et nécessaire que ce comité agisse ici et maintenant.

Protéger la Jeunesse Contre la Narco-Criminalité appelle tous les Suisses, indépendamment de leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses, à créer une "Coalition de la raison" pour initier la réforme du statut légal du chanvre.

- La prohibition est un échec ! Elle rend difficile la prévention et la protection de la jeunesse tout en favorisant l'expansion des structures criminelles.
- la persécution de plus de 500.000 adultes doit cesser.

- Des personnes gravement malades ne doivent plus s'approvisionner au marché noir pour obtenir leur médicament.
- La poursuite de cette interdiction inefficace détourne la police et la justice de leurs fonctions normales et gaspille ainsi 500 millions d'impôts. Sur un marché réglementé, cette dépense serait affectée à la prévention ainsi qu'à la recherche et le développement dans les domaines de la médecine et du chanvre utile. Jusqu'à présent, un débat trop passionnel l'empêche.
- La régulation de la filière chanvrière constitue une opportunité unique pour notre agriculture et le marché de l'emploi.

Nom / Prénom	Rue / NPO / Lieu	Parti	E-mail	Tel.	Signature	M / MJ / MF / AM

Le comité national de vote hors partis Protéger la Jeunesse Contre la Narco-Criminalité réunit des personnalités éminentes, des artistes, des politiciens et des parlementaires de toutes tendances, ainsi que des personnes physiques et morales qui s'investissent pour une politique courageuse et objective.

Nous avons besoin d'urgence de votre aide pour qu'une politique raisonnable du cannabis devienne bientôt réalité. Le choix d'adhésion est à mentionner sur la droite du tableau.

M = simple membre (Frs. 50.--)
MJ = simple membre pour les personnes jusqu'à 25 ans (Frs. 20.--)
MF = membre en tant que personne morale (Frs. 100.--)
AM = intéressé pour participer activement auprès de Protéger la jeunesse contre la narco-criminalité

**Protéger
la Jeunesse**



**Contre la
Narco-Criminalité**

Comité national de vote hors partis

Wettingen, le 15 juin 2004

L'initiative populaire «pour une politique raisonnable en matière de chanvre et une prévention efficace»

Chers supporters(trices) de la réforme du marché du cannabis,

Le Conseil national n'a pas voulu entrer en matière en ce qui concerne la révision de la loi sur les stupéfiants. Par cette décision, il démontre qu'il ne juge pas nécessaire d'apporter des changements à la loi actuellement en vigueur. Ainsi, plus de 500'000 consommateurs continueront à être criminalisés et seront victimes de cupides dealers de drogues.

Raz le bol ! Nous ne pouvons accepter cette décision impassiblement. Ainsi que la presse l'a déjà annoncé, nous allons lancer une initiative populaire «pour une politique raisonnable en matière de chanvre et une prévention efficace». Le comité national de vote hors partis **Protéger la Jeunesse – Contre la Narco-Criminalité** réunit des personnalités éminentes, des artistes, des politiciens et des parlementaires de toutes tendances, ainsi que des personnes physiques et morales qui n'acceptent pas le résultat issu du vote au Conseil national et s'investissent pour une politique courageuse et objective.

Nous avons l'intention de pulvériser le record en ce qui concerne la récolte des signatures nécessaires. Notre but est de recueillir plus de **100'000 signatures en moins de 6 semaines**. Afin d'y réussir, nous avons besoin de **TON SOUTIEN**. Pour cela nous te demandons :

1. de signer l'initiative !
2. de soutenir le Comité avec ton don !
3. d'expliquer à tes amis qu'il n'est pas possible de réaliser et gagner une initiative populaire sans argent ni militant.
4. d'aider à récolter des signatures (infos détaillées et inscription sous www.prohanf.ch).
5. de chercher parmi tes amis d'autres personnes prêtes à s'investir dans cette campagne.

N'acceptons plus qu'on prétende que le consommateur de cannabis soit un vaurien sans aucune motivation! Démontrons à ces têtes de mule que nous valons mieux que cela, pulvérisons les records lors de la récolte des signatures !
Mais nous ne pourrions y parvenir qu'avec ton don et ta collaboration ...

Le chanvre t'en remerciera !

Amicalement

Pour le comité national de vote hors partis **Protéger la Jeunesse – Contre la Narco-Criminalité**

Tünde Kovacs

PS: Bien qu'un formulaire de signatures ne coûte qu'environ 20 centimes, d'autres frais s'y ajoutent, tels que l'affranchissement, frais d'organisation, frais pour l'authentification des signatures, matériel de promotion destiné aux stands de récolte... Nous te sommes donc reconnaissant de nous gratifier d'un don de 20 francs (jusqu'à 25 ans) à 50 francs pour devenir membre et 100 francs pour les personnes morales ou encore un parrainage de l'initiative à 360 francs. En finançant et en militant, tu nous démontres que nous pouvons vraiment compter sur toi...

Pour la protection de la jeunesse – contre la criminalité de la drogue (PJCCD)

T. Kovacs, Bürgerweg 3, 3373 Heimenhausen

www.prohanf.ch, www.projugendschutz.ch, PC-Konto 60-378796-3